

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 2

Rubrik: Le courrier du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

doyen d'âge de la Société, parla avec ardeur et ferveur, en français, puis en romanche pour le plaisir des assistants, et il fut grand à en juger par leurs applaudissements irénétiques.

Enfin, Monsieur H. Seeldrayers, président de la F.N.A.C., tint aussi à faire parler son cœur. C'est avec sa verve habituelle qu'il s'adressa en flamand à ses amis suisses, ce qui fut fort apprécié, nombre d'entre eux ayant « cueilli » une fleur anversoise comme épouse, suivant la jolie expression de notre Président !

La soirée s'acheva, comme il se doit, dans une ambiance d'optimisme et de gaieté générale.

En terminant, qu'il nous soit permis de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont tenu à nous envoyer leurs félicitations, entre autres le Secrétariat des Suisses à l'Etranger et notre ancien Consul Monsieur Robert Miney.

Notre reconnaissance va tout particulièrement aux anciens membres de la Société qui sont venus nombreux de Suisse pour assister à ce mémorable jubilé.

Et maintenant que notre Société regarde allègrement vers l'avenir !

Ch. St.

UNION SUISSE DE BRUXELLES

EXTRAITS DE NOTRE PROGRAMME

Vendredi 23 novembre 1962, dès 21 h., salle de la Rotonde, Hôtel Atlanta, grand bal de fin d'année, orchestre JACK JAMES et l'animateur fantaisiste et meneur de jeu RENY-GO. Nombreuses surprises. Invitation cordiale à tous nos membres.

Dimanche 16 décembre, à 15 h., salle Dorée, Hôtel Atlanta, fête de Noël pour nos membres et leurs enfants, avec l'Agent Cadrenbois et le Commissaire Bredouille de la Télévision Belge et Père Noël. Cadeaux et goûter offerts aux enfants inscrits.

Jeudi 10 janvier 1963, à 20 h., réception au MARTINI CLUB (29^e étage du complexe Rogier) avec le concours de l'Union Chorale Suisse de Bruxelles. Nombre de places limité, cartes d'entrée sur demande.

A l'avance nous vous souhaitons une cordiale bienvenue à toutes ces réunions. Si vous n'êtes pas encore membre, n'hésitez pas à venir grossir nos rangs. En vous inscrivant avant le 1^{er} décembre vous pourrez encore faire bénéficier vos enfants du goûter et du cadeau de Noël. Des formulaires d'adhésion sont disponibles à l'Ambassade, à la Maison Suisse, 2, rue Philippe le Bon, ou chez les membres du comité, (cotisation annuelle 100 F ou plus, à verser à notre C.C.P. n° 2137.08).

J. P.

CALENDRIER DES MATCHES DE CHAMPIONNAT DE L'U.S. SUISSE

17 novembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE II — LES AIGLONS

24 novembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE I — ERA Sp.

ETERNA Sp. — U.S. SUISSE II

Terrain route de Lennick (1139, chaussée de Mons).

1^{er} décembre, à 14 h. 15 :

A.G.P. — U.S. SUISSE I

Terrain rue Bollinckx.

8 décembre, à 14 h. 15 :

C.S. ANDERLECHT — U.S. SUISSE I

Terrain chaussée de Neerpède, 567.

15 décembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE I — PANTHEON ST-JOSSE

CORDIAL S.C. — U.S. SUISSE II

Terrain Scup de Jette (tram 88)

22 décembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE II — DUDEN Sp. II

29 décembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE II — EPI CLUB

5 janvier, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE I — ENTENTE A.C.B.

Le terrain de l'U.S. SUISSE est situé à Crainhem. Il est accessible par : la chaussée de Louvain (ensuite bifurquer vers la droite comme les rails du vicinal) ou l'avenue de Broqueville et le Kappelleveld.

LE COURRIER DU LECTEUR

Nous rappelons que les articles de cette rubrique doivent être signés et n'engagent que leurs auteurs.

Bravo à la commission de rédaction du « COURRIER SUISSE » pour le travail intelligent accompli en si peu de temps. Applaudissons tout spécialement à l'idée que chacun de nous peut et doit collaborer à notre « COURRIER ». Et si les matières sont trop abondantes, elle choisira les articles les plus intéressants pour l'ensemble de nos compatriotes établis en Belgique et au Grand-Duché.

Tous ceux d'entre nous qui s'intéressent à la vie économique de la Suisse trouvent dans le BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE POUR LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG quantité de nouvelles présentées de façon vivante et succincte.

Bon nombre d'entre nous sont abonnés à des quotidiens ou à des hebdomadaires suisses, dont la lecture exige toutefois beaucoup de temps. Mais la majorité de nos compatriotes de Belgique lit la presse belge, écoute la radio belge et regarde la TV belge. Bien des événements intéressants survenus dans notre pays leur échappent. Notre « COURRIER » a donc une tâche toute tracée, celle d'apporter à l'ensemble de la colonie suisse un résumé très bref, mais aussi complet que possible non seulement de ce que font, mais aussi de ce que pensent nos compatriotes de Suisse, sur le plan politique, culturel, touristique, de l'actualité, etc... Nous avons la chance d'avoir à Bruxelles une pléiade de diplomates et de fonctionnaires helvétiques aussi serviables que compétents et particulièrement au courant des relations complexes entre la Suisse et le Marché Commun. Espérons que nous aurons le plaisir d'être renseignés régulièrement sur l'évolution de la situation grâce à leur obligeance.

La question du droit de vote à accorder aux Suisses résidant à l'étranger a fait couler déjà pas mal d'encre. Si elle doit trouver sa réalisation dans un avenir plus ou moins proche, il convient, avant tout, comme l'a justement écrit le professeur Martin dans un récent « Bulletin », non seulement de renseigner les Suisses de l'étranger sur les problèmes qui se posent à la Confédération, mais encore de leur donner l'occasion et le goût de se préoccuper de ces questions et de se faire une opinion personnelle, à défaut de quoi ce droit de vote serait sans utilité.

Bonne chance au « COURRIER SUISSE ».

D. DARDEL.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue pour le 15 janvier 1963. Articles et communications à envoyer au plus tard pour le 15 décembre au Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 33 A, rue Fritz Toussaint, Bruxelles 5.

Commission de rédaction : Ch. STEINER, Anvers, A. W. KLOPFEN-STEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Hermès, 57, rue Picard, Bruxelles 2.